

Image not found or type unknown



# ACTE NOTARIE de CREDIT IMMOBILIER

Par **tournesol51**, le **09/03/2021** à **11:10**

Bonjour à tous ,

ayant souscrit un crédit immobilier en 2007 et celui ci ayant fait l'objet d'un acte exécutoire devant notaire puis je savoir combien de temps cet acte exécutoire est valable pour s'en servir en justice dans le cas d'un conflit avec la banque prêteuse???

Merci de votre réponse